

Examen de la coopération tuniso-omanaise dans le domaine de l'éducation



M. Yahia Ibn Saoud Ibn Mansour Al-Sillimi, ministre omanais de l'éducation et de l'enseignement, a mis en exergue, mardi, à Tunis, le niveau privilégié de la coopération tuniso-omanaise, dans le domaine de l'éducation.

Il a ajouté, lors de sa rencontre avec M. Hatem Ben Salem, ministre de l'Education, que son pays a tiré profit des expériences et compétences tunisiennes, dans ce domaine.

Cette rencontre s'est déroulée en marge de la 13ème session de la commission mixte tuniso-omanaise prévue les 10 et 11 juin 2010, à Tunis.

Le ministre omanais a exprimé l'espoir que les résultats de cette session marquent un nouveau jalon, dans le processus de coopération bilatérale.

Il a, en outre, insisté sur la volonté de consolider la coopération bilatérale, dans les domaines économiques, commerciaux et scientifiques, évoquant, à ce propos, les

indicateurs prometteurs pour l'impulsion de la coopération, dans plusieurs secteurs dont l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, l'investissement, l'agriculture et les technologies de la communication.

Pour sa part, M. Hatem Ben Salem a expliqué que la 13ème session de la commission mixte est une opportunité pour identifier les moyens d'élargir la coopération bilatérale, de manière à consolider les relations de fraternité et à concrétiser la volonté politique qui anime les dirigeants des deux pays, le Président Zine El Abidine Ben Ali et le Sultan Qabous Ibn Saïd.

Le ministre a souligné l'importance de la promotion du volume des échanges commerciaux, entre les deux pays. Il s'est félicité de la création, à cet effet, de la commission mixte du commerce et de l'investissement qui oeuvre à faciliter l'écoulement des marchandises et le flux des investissements.

Il a, d'autre part, passé en revue les nouveautés dans le système éducatif national, mettant l'accent sur le pari de la qualité en tant qu'objectif fondamental pour garantir le meilleur investissement dans les ressources humaines, notamment, à travers l'accélération du rythme d'intégration des technologies de l'information et de la communication et

la maîtrise de leur exploitation dans les programmes pédagogiques.